

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Communication en langue néerlandaise 1.1</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(3 ECTS)</b> Bachelier en Management du tourisme et des loisirs Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Christine GRIFNEE	37.5	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Néerlandais I	37.5h	Christine GRIFNEE Amandine VANHERPE

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Néerlandais I : 17.5h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
Néerlandais I : Français, Néerlandais

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Le cours de néerlandais en Bloc 1 sera divisé en 2 groupes définis selon un test de niveau réalisé en début de quadrimestre. Les étudiants qui n'auront pas réussi ce test bénéficieront d'une remédiation OBLIGATOIRE prévue à l'horaire leur permettant ainsi d'atteindre le niveau requis.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats</li> <li>◦ Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Choisir et utiliser les technologies de l'information et de la communication</li> </ul> </li> <li>• S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets, dossiers et actions.</li> </ul> </li> </ul>

<b>Objectifs de développement durable</b> (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)
--



### Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

sous-objectifs : **13.3**



### Vie terrestre

Objectif 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

sous-objectifs : **15.1 - 15.9**

## Acquis d'apprentissage spécifiques

- Améliorer les compétences sur le plan communicationnel, à l'oral et à l'écrit, en néerlandais;
- Adopter une attitude responsable et faire preuve de savoir-vivre ;
- Développer la capacité de travailler avec rigueur ;
- Apprendre à travailler en autonomie et en équipe ;
- Gestion du temps et du stress en période de tests et d'examens, etc.

## Contenu de l'AA Néerlandais I

Développement des 5 compétences : écrire, lire, parler, interagir et écouter.

- apprentissage et/ou consolidation de la grammaire et des structures de base, en particulier la conjugaison (présent, impératif, auxiliaires de mode), l'accord de l'adjectif, l'inversion, le rejet,...
- apprentissage et/ou consolidation du vocabulaire de la vie courante,
- de nombreux jeux de rôles permettent d'exercer en contexte le vocabulaire et les structures apprises.

## Méthodes d'enseignement

**Néerlandais I** : cours magistral, approche interactive, approche déductive, approche avec TIC

## Supports

**Néerlandais I** : syllabus, notes de cours, Manuel pédagogique

## Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais I

Dictionnaire Le Robert & Van Dale - Zo geschreven 1, Zo geschreven 2, Pelckmans

Grammaire illustrée du néerlandais, Didier Hatier

Manuel : Contact! nieuw 1

--

<b>Évaluations et pondérations</b>	
<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français, Néerlandais
<b>Méthode d'évaluation</b>	- Travail journalier : 15 % (non remédiable) - Compréhension à l'audition : 15 % - Examen écrit : 40 % - Examen oral : 30 %
<b>Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE</b>	
Néerlandais I : <b>non</b>	

Année académique : **2022 - 2023**